Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 035-213501091-20261116-2026_61-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Ille-et-Vilaine

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune d'ÉTRELLES

Séance du 16/11/2026

Date de la convocation
09/11/2026

Nombre de membres
En exercice : 23
Présents : 21
Votants : 23

A l'unanimité
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0
Blanc ou nul : 0
Suffrages exprimés : 23

L'an 2026, le 16 Novembre à 20:30, le Conseil Municipal d'ÉTRELLES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Le Maire.

Présents : Mme MORICE Marie-Christine, Maire, Mmes : BARBOT Aurélie, BEAUGENDRE Annie, CADET Marie-Ghislaine, DEMARET CHAMPAGNE Manon, HASLE Abigail, NIEZ Sophie, PORTAIS Murielle, POTIER Béatrice, ROGERG Élise, SAVATTE Stéphanie, MM : BETIN Yves, DAVENEL Stéphane, EVANNO Didier, FESSELIER Laurent, GENDRY Aymeric, GRANGER Dominique, LALOUE Didier, LAMBERT Julien, ROUSSELET Guy, SPETEBROOT Maurice

Absents : Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : RICOU Élodie à Mme SAVATTE Stéphanie, ROBIN Catherine à Mme MORICE Marie-Christine

Secrétaire de séance : Mme ROGERG Élise

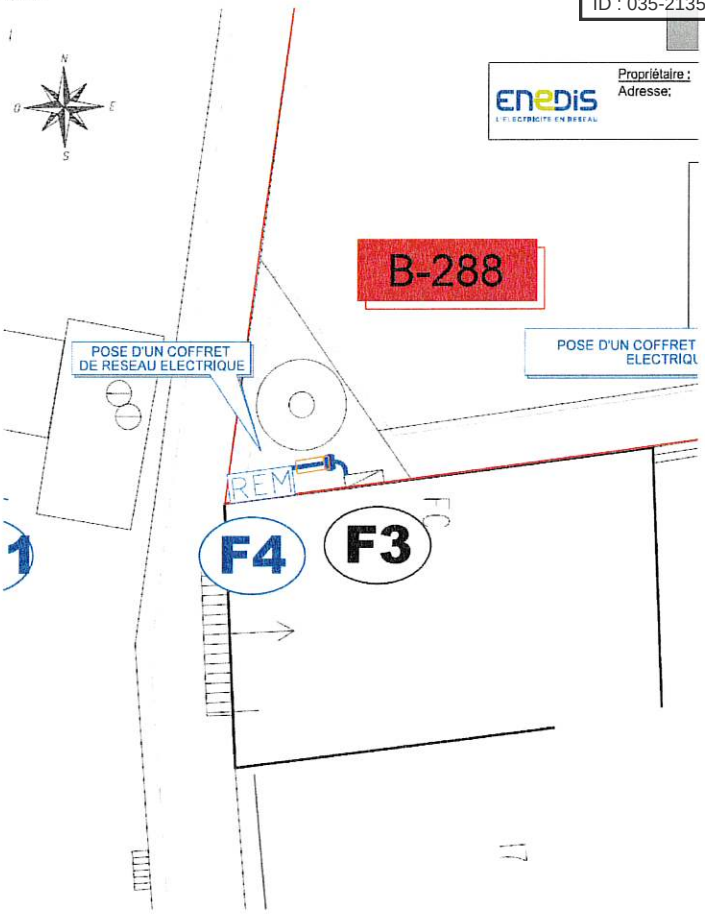
2026-61	**Vie communale : Convention de servitudes avec Enedis au 14 Rue Marquise de Sévigné**

Vu le Code général des Collectivités territoriales,
Vu la délibération 2026-02 du 26 janvier 2026,
Considérant la demande de la société SMPT pour l'entreprise Enedis qui doit modifier l'alimentation électrique souterraine sur la parcelle communale cadastrée Section B numéro 288 située au 14 Rue Marquise de Sévigné,

Madame le Maire présente la convention de servitudes au 14 Rue Marquise de Sévigné avec Enedis.
L'entreprise va réaliser la pose d'un coffret de réseau électrique.

Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 035-213501091-20261116-2026_61-DE

Plan annexé à la convention :



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver la convention annexée permettant la pose d'un coffret électrique sur la parcelle cadastrée Section B numéro 288, située au 14 Rue Marquise de Sévigné appartenant à la Commune d'Etrelles au profit de la Société ENEDIS.
- D'autoriser Madame Le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

Le Secrétaire de séance,
Mme ROGERG Élise

Le Maire,
Marie-Christine MORICE

ETRELLES 35370 (Ille-et-Vilaine) R.F.